



## **INCROYABLE GESTION COVID !!**

Depuis le début de semaine, 11 cas COVID et plusieurs cas contacts ont été placés à l'isolement au Quartier Arrivant. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! Notre cheffe d'établissement prenant la situation très au sérieux, a réussi à négocier auprès des autorités de ne plus recevoir d'arrivant cette semaine et de classer "zone blanche" le QA sur les conseils de l'ARS, ce qui signifie qu'aucun détenu ne rentre, ni ne sort ! TRES BONNE INITIATIVE !

C'était sans compter sur les blouses blanches avec l'approbation de quelques directeurs adjoints et le chef de détention.

En effet, ce jeudi, un énergumène (en audience avec une psy) déclare qu'il veut retourner en bâtiment, ... probablement en manque de trafic. Nos décideurs, encore cohérents, refusent ce placement et le remettent en cellule "zone blanche" malgré l'insistance de la "dame en blouse blanche".

**Voyant que son cinéma n'a pas fonctionné, à la 1ère occasion, il bouscule notre collègue du QA ! Une mise en prévention sera décidée pour mettre fin à ses agissements ! "cas exceptionnel" ! ON DIT OUI !**

Mais comme le veut la procédure, le détenu doit être vu par un membre du SMPR ! et qui se présente ? Et oui "la dame à la blouse blanche" ! Comme quelques heures auparavant, elle décide (comme trop souvent aux goûts des Surveillant(e)s, ça c'est encore autre chose...) de le sortir du Quartier Disciplinaire ! Elle exige un placement au SMPR, afin de le suivre ..... le pauvre.

Et là, ho surprise, le chef de détention avec l'aval des adjoints de la cheffe d'établissement (malheureusement absente) ordonnera le placement au SMPR !  
**MAIS OU SONT PASSEES LES CONSIGNES DE L'ARS ? EST-CE LES BLOUSES BLANCHES QUI DIRIGENT L'ETABLISSEMENT ? N'Y A-T-IL PAS DE CELLULE CProu (ou plus adaptée) au QA ?**

Madame la Cheffe d'établissement, rassurez-vous, vous aviez bien conscience de la gravité de la situation sanitaire de la structure ?

**Espérons qu'il n'y aura pas de cas de COVID au SMPR, maintenant que le détenu a "potentiellement contaminé" ce quartier ? RDV dans 7 à 14 jours pour le savoir...**

**ORDRE, CONTRE-ORDRE = DESORDRE !**

Seysses

# Covid-19 : un inquiétant effet contagion à la maison d'arrêt

**l'essentiel** ▶ Les cas de contamination au Covid-19 se multiplient à la maison d'arrêt de Seysses qui a décidé de placer le bâtiment des « arrivants » en quarantaine. Les syndicats s'inquiètent.

**1** 1 cas de Covid-19 et au moins un cas de gale ont été recensés cette semaine dans les locaux de la maison d'arrêt de Seysses, dans le Mur-et-Aiguillon. La situation sanitaire est alarmante pour le personnel pénitentiaire et les détenus. « Le bâtiment des arrivants est entièrement mis en quarantaine. Personne ne peut en sortir depuis lundi », confie Jérôme Combelle, le secrétaire local du syndicat force ouvrière. A priori, la majorité des cas a été apportée de l'extérieur par des détenus d'autres prisons, passés par Seysses le temps de se faire juger au tribunal correctionnel de Toulouse ce lundi.

## Les cellules se remplissent toujours

Malgré la présence de ces deux maladies, les nouveaux détenus étaient jusqu'à ce jeudi encore acceptés et placés provisoirement dans le fameux bâtiment



Un bâtiment de la maison d'arrêt de Seysses est placé en quarantaine. /Photo DDM

des arrivants pourtant mis en quarantaine. « Les cellules se sont remplies toute la semaine sans prendre en compte la présence manifeste de ces virus dans les locaux. Certains dormaient à trois ou quatre dans une même salle. On a demandé à l'administration de ne plus envoyer de prévenus à Seysses jusqu'à la semaine prochaine pour éviter que la situation sanitaire ne s'aggrave », ajoute les

représentants de FO et du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants (SPS). Cette requête a été entendue par leur direction. À partir de vendredi et jusqu'à lundi les nouveaux venus seront tous dirigés vers les prisons de Montauban et Béziers. « Des dépistages sont en cours de préparation en lien avec les autorités de santé, en conséquence l'administration pénitentiaire en lien avec l'autorité judiciaire

prendra les décisions concernant les mouvements des personnes détenues », précise la direction de la maison d'arrêt. « En attendant, les surveillants continuent de travailler en prenant tous les risques de contaminer leur famille... », rappelle David, du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants (SPS). Au début de la semaine prochaine, 197 détenus et 36 personnels devraient être dépistés. **Rémi Buhagiar**